

Xonrupt - Longemer

Bulletin Municipal



DEPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de Xonrupt - Longemer

Téléphone :
03. 29. 63. 07. 24

Télécopie :
03. 29. 63. 65. 50

Courriel :
accueil.mairie@xonrupt.fr



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 15h00 à 17h30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50

La Poste : Du lundi au vendredi de 14h à 16h30
Tél. : 03.29.63.11.03

Pharmacie des Lacs : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Tél. : 09.83.00.09.11

Médecin : Docteur JAEGLE – Tél. 03.29.63.06.33
Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

Infirmière : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32
(uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h
tous les jours – Tél. 03.29.60.29.35

Service eau-assainissement
En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

Dates des permanences du conciliateur de justice

M. JUNK, conciliateur de justice reçoit en 2018 de 8h30 à 11h30, les vendredis 12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, 14 décembre
En Mairie de Gérardmer - Salle des Armes.
Renseignements au 03.29.60.60.60

Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

HORAIRES D'OUVERTURE ETE :
Période du 15 mai au 15 octobre
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 17h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 10h à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE HIVER :
Période du 16 octobre au 14 mai
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 10h à 12h

Recyclerie intercommunale 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin :
Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18 h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74

DATES DES COLLECTES DE SANG

Uniquement don de sang total en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.

En salle - équipes mobiles de Nancy

GERARDMER : mercredi 17 octobre de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h30 - ESPACE TILLEUL

XONRUPT : jeudi 20 décembre de 16h00 à 19h30 SALLE POLYVALENTE.



FLASHEZ-MOI !
Continuez à suivre les actualités de Xonrupt-Longemer avec votre smartphone !



REJOIGNEZ-NOUS !
Suivez l'actualité récente sur notre nouvelle page Facebook : www.facebook.com/xonrupt

RUBRIQUE ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 29 juin 2018 à SAINT DIE DES VOSGES, Lou Chanel MATHIEU de Hélène Edith MATHIEU domiciliée 103 route du Blanc Ruxel.
- Le 5 juillet 2018 à REMIREMONT, Antoine PIERREL de Laurent Michel PIERREL et de Maria Daniela MENDOZA BARDON domiciliés 1533 route du Valtin.
- Le 27 août 2018 à SAINT DIE DES VOSGES, Oscar Marcel THOMAS de Lévi THOMAS et de Caroline Marie Charlotte FELTZ domiciliés 1177 route du Valtin.

MARIAGES

- Le 1^{er} septembre 2018 Yann Marie Stephen Bernard BRAULT DE BOURNONVILLE, chef de projet et Vanessa Marie-Claire MARTINEZ, conseillère immobilière, domiciliés à GOLBEY, 21 rue du Point de Vue en résidence à XONRUPT-LONGEMER, 27 rue du Hohneck.

DÉCÈS

- Le 12 juin 2018 à GERARDMER, Marie Lucie Augustine THOMAS, 92 ans, domiciliée 99 route de la roche du page, veuve de Elie Maurice OLRV.
- Le 23 juin 2018 à GERARDMER, Ginette Charlotte Elisabeth WERNOTH, 79 ans, domiciliée 130 impasse du Pré Paris, veuve de Hubert OSWALD.
- Le 3 juillet 2018 à GERARDMER, Marcel Alphonse Joseph JOBLIN, 85 ans, domicilié 841 route du saut des cuves, époux de Elisabeth Marie Angèle AUBRIAT.



Compteurs d'eau

La tournée pour relever des compteurs d'eau a déjà débuté et va se poursuivre jusqu'au 10 novembre prochain.





Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

Quel superbe été avec un soleil généreux, des températures élevées et une eau du lac jusqu'à 24° comparable à celle de l'année 2003 !

Ces bonnes conditions météorologiques ont généré une excellente fréquentation touristique de notre commune à la journée, principalement autour du lac, et en séjours prolongés en camping, hôtels, meublés ou gîtes. Au final le taux de fréquentation est élevé malgré un début juillet relativement timide jusqu'au 20. Effet coupe du monde, peut-être ?

Néanmoins, nous avons battu les précédents records de fréquentation et c'est tant mieux pour notre économie locale. On en redemande !

Seule ombre au tableau, la quantité de déchets laissés au sol par des personnes irrespectueuses du travail effectué par nos services fortement renforcés cet été et malgré les équipements mis en place pour permettre de garder un site accueillant pour tous dans le secteur du lac.

Il suffirait d'un peu de bon sens et d'esprit citoyen...

Une grande satisfaction pour toutes les animations qui se sont déroulées dans des conditions idéales. C'est une belle récompense pour toutes les associations organisatrices et les nombreux bénévoles. Encore merci à tous !

Malgré les retards du début de saison, notre camping a tout de même donné satisfaction aux nombreux vacanciers, notamment à partir de la dernière semaine de juillet.

Les chiffres sont largement supérieurs aux années précédentes. L'espace bien-être, ouvert à tous, vacanciers et habitants du secteur, a été opérationnel la deuxième quinzaine de juillet et la piscine destinée aux vacanciers, mi-août.

Les petits locatifs ont été bien occupés et donnent entière satisfaction. A poursuivre...

La réalisation de quelques habitations légères de loisir (HLL) va débiter cet automne.

Seule ombre au tableau, un certain nombre de malfaçons dans les bâtiments ou sur le terrain, qui seront à revoir cet automne en période plus calme.

Comme vous pourrez le lire par ailleurs, l'ensemble des travaux engagés sur la commune a pu se dérouler dans de bonnes conditions également.

Côté commerce, 3 ans seulement après son ouverture, la pharmacie s'agrandit avec l'ajout d'un local de location de matériel médical, signe qu'elle a bien toute sa place dans notre commune et prouve que nous avons eu raison de nous battre pour son maintien et donner tort à ceux qui auraient souhaité sa disparition.

Nous attendons également l'ouverture pour la fin de l'année, de l'hôtel Interlaken après d'importantes rénovations. Ce sera un établissement haut de gamme avec des équipements bien-être et aqua-ludiques répondant à un accueil de qualité.

Bravo aux commerçants qui se prennent en main et investissent !

D'autres projets sont en gestation dans notre commune et nous aurons, sans nul doute, l'occasion de reparler dans un prochain bulletin.

Le permis de construire d'un nouveau bâtiment agricole à la ferme des Plombes, reprise par les enfants, a enfin abouti. Viendront ensuite la construction de l'habitation et la transformation de la ferme actuelle. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur projet d'activité agricole. N'oublions pas que la qualité de nos paysages dépend fortement du travail de nos agriculteurs.

Je souhaite à tous de passer un bel automne coloré et ensoleillé même si une période de pluie est souhaitable afin que nos sources retrouvent leurs capacités.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Michel BERTRAND





On a poussé les murs à la maison des petits.

C'est en présence de représentants départementaux, de la CAF et de la PMI (Protection Maternelle Infantile), du président de l'association « La maison des petits », de la directrice de la crèche, des architectes (DIPTYK), d'artisans, de personnels communaux et d'élus que s'est déroulée le 12 juillet l'inauguration de l'extension de la crèche-cantine.

Après avoir coupé le ruban, M. le Maire remercie chaleureusement tous les participants et financeurs du projet et souligne la bonne collaboration entre toutes les parties.

Pour rappel, l'extension de la crèche comporte une chambre pouvant accueillir des enfants en situation de handicap, un bureau pour la directrice, un vestiaire pour le personnel et une buanderie. L'espace à vivre a également été équipé d'une porte sécurisée. La capacité d'accueil d'une vingtaine d'enfants reste inchangée.

En ce qui concerne la cantine dans la partie inférieure du bâtiment, la salle à manger a augmenté sa superficie et de nouveaux espaces ont été créés (hall d'entrée, plonge, locaux rangement, ...)

Tous les utilisateurs sont satisfaits de ces agrandissements qui apportent de meilleures conditions de travail et d'accueil des enfants.

Le montant total des travaux s'élève à 177 600 €. La partie crèche, 111 300€ a été subventionnée à hauteur de 80% par la CAF (dont 1/3 par la CAF des Vosges et 2/3 par la CAF Nationale), quant au secteur cantine une aide de 40%, 15 380€ a été apportée au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Un centenaire à fêter !

Et c'est de notre beau village qu'il s'agit !

En effet, Xonrupt-Longemer fêtera ses 100 années d'existence les 19-20 octobre 2019. Un anniversaire qui fera l'objet de nombreuses festivités permettant à tous les habitants de se rencontrer, se réunir et de découvrir également les transformations du village en un siècle.

A cet effet, le Maire et les élus ainsi que les présidents et représentants des différentes associations xonrupéennes se sont rencontrés en début d'année pour évoquer ce qu'il était possible de faire dans cet esprit.

Les idées n'ont pas manqué, l'une d'entre elles étant de faire participer les Xonrupéens en leur proposant un concours de décoration de propriété en rapport avec le thème des 100 ans...Alors pensez-y dès à présent !!

D'autre part, en vue de réaliser un sentier historique, la mairie est à la recherche de cartes postales ou photos, de toute époque, montrant l'évolution du village. Tous ces documents seront scannés et rendus à leurs propriétaires.

Tous les renseignements concernant les différentes festivités vous seront communiqués au fur et à mesure.



Mouvements de personnel : ça s'en va et ça revient...



Les petits bouts de l'école maternelle devront se passer à la rentrée de **Chrystel VICHARD** qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2018.

Après avoir côtoyé les enfants de la crèche de Xonrupt depuis septembre 1998, elle remplace Colette AUBERT en septembre 2000.

Nommée Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 2ème classe en avril 2001, elle devient titulaire le 1er avril 2002.

Nous lui souhaitons tous une heureuse retraite.

Du fait de ce départ en retraite, Muriel DURAND, alias « Mumu », partagée jusqu'alors entre le ménage et l'encadrement des enfants en maternelle en tant qu'adjointe technique, pourvoit le poste d'ATSEM dès la rentrée du 1er septembre 2018.

Sandrine O'NEILL, dont le temps de travail est augmenté, et Hortense VALLENCE se partageront les tâches que réalisait Mumu avant sa mutation, tout en gardant leurs postes respectifs initiaux à la cantine et à la garderie.



Francis DURAND des Services Techniques a fait valoir ses droits à la retraite au 1er septembre 2018.

Entré dans le service le 25 juin 2012 suite à une formation CAPA travaux paysagers pour l'entretien des espaces verts, il s'occupait notamment du fleurissement de notre village.

Nous lui souhaitons une longue retraite paisible.

Pour pallier le départ de Francis, Nicolas MUNIER est embauché depuis le 15 juillet 2018 selon un contrat emploi compétence pour une durée de 9 mois à raison de 25 h/semaine.



Angélique JEANDON est entrée à la commune en juin 2008 en tant qu'hôtesse d'accueil au camping. Dès la rentrée de septembre, elle remplace à la garderie Annick DURIVAUX, en retraite.

Nommée stagiaire en janvier 2010, elle devient titulaire en janvier 2011. Elle quitte son poste le 3 septembre 2018 pour

collaborer au sein de l'entreprise de son mari d'une part et s'adonner à sa passion de déco et de création d'autre part.

Son poste est pourvu par Hortense VALLENCE qui rejoint notre équipe après avoir exercé à La Maison des Petits, depuis septembre 2017. Hortense a commencé à travailler à la commune en septembre 2011 en tant que remplaçante d'Angélique lors de ses congés maternité et s'est également investie dans l'encadrement des NAP lors de leur mise en place.

Transport des aînés, l'appel d'Angèle

La navette expérimentale mise en place depuis le mois de mai à destination du marché n'a pas fonctionné selon nos espérances.

Sur la quarantaine de personnes sollicitées pour bénéficier de ce mode de déplacement occasionnel, seules 3 ont répondu favorablement et utilisé ce service.

L'expérience ne sera donc pas reconduite par la municipalité.

Nous profitons néanmoins de cette édition pour lancer un appel aux volontaires qui seraient susceptibles de descendre Angèle à Gérardmer les mercredis en début d'après-midi et de la remonter en fin d'après-midi.

Le service peut être occasionnel, avec éventuellement des possibilités de combinaisons sur plusieurs propositions.

Vous pouvez vous proposer en mairie.

Merci d'avance pour elle.

Réaménagement du Camping

« Le Domaine de Longemer »

Les Travaux ont commencé au printemps 2017 et ne seront achevés que fin 2018. Depuis le début de l'été, la directrice, M^{me} Sofie DECLERCO ainsi que son équipe ont investi les nouveaux bâtiments et exploitent ce camping en cours de finitions. Une trêve dans les travaux pour l'exploitation de la saison estivale a été nécessaire, ceux-ci reprendront donc dès l'automne.

A – BATIMENTS

Le camping rénové est composé de 4 bâtiments :

1. Bâtiment A ou Accueil

depuis le SAS d'entrée route de la plage

Partie à droite :

- Sanitaires clients
- Réception avec 2 postes de travail
- Local du personnel avec sanitaires
- Local de stockage
- Bureau de Direction avec 2 postes de travail

Partie à gauche :

- Épicerie, Bar-Restaurant
- Cuisine, terrasse

Patio

Salle de jeux

Locaux techniques Piscine-Chaufferie

2. Bâtiment B- Piscine et Bien-Etre

- Bacs à laver la vaisselle
- Bacs à laver le linge
- Sanitaires Hommes et PMR
- Sanitaires Femmes, PMR et nurserie
- Sas entrée Piscine-Bien -Etre

Côté Piscine :

- WC PMR
- Douche PMR famille
- Piscine bassin de 110m² avec pataugeoire de 20 m² + terrasse de 100m² environ accessible par la piscine
- Local Ménage

Côté Bien - Etre :

- Cabines Hommes+ PMR+ casiers
- Cabines Femmes + PMR+casiers
- WC PMR, douche PMR famille
- Salle de Fitness, douches ouvertes
- Sauna, hammam, jacuzzi
- Salle de repos, 2 salles de massage
- Terrasse couverte, local technique

3. Bâtiment C - Groupes

Isolé au fond de la parcelle afin de permettre aux usagers de s'identifier dans un lieu qui leur est propre.

- Sanitaires Hommes, Femmes, PMR, et nurserie
- Bacs à laver la vaisselle et à laver le linge
- Machine à laver+ sèche-linge
- Salle de convivialité avec Cuisine aménagée
- Atelier – Stockage vélo, skis
- Local technique

4. Bâtiment D - Ancien Bloc sanitaire

conservé qui sera rénové ultérieurement

- Sanitaires Hommes
- Sanitaires Femmes
- Lingerie avec Lave-Linge et Sèche-Linge
- Nurserie
- Local Ménage
- Local technique
- Bacs à laver la vaisselle

B – EMPLACEMENTS (200 au total)

- **Nus**
90 emplacements nus dont
- 65 pour tentes et caravanes
- 25 pour tentes secteur groupe
- **Camping- Cars**
27 emplacements camping-cars dont
- 17 sur aire de camping-cars
- 10 sur le terrain
En herbe pour moitié de leur superficie et en stabilisé pour l'autre moitié.
- **Loisirs**
50 emplacements pour caravanes (Grand Confort Caravane) avec possibilité de raccordement au réseau d'eau, d'électricité, d'assainissement.
- **Locatifs**
- 13 locatifs sans sanitaires en tentes ou cabanes
- Actuellement 9 sont installées
- 20 HLL (Habitats Légers de Loisirs) avec sanitaires sont prévus en plusieurs phasages
La première tranche de 5 HLL sera opérationnelle en 2019
14 HLL de 37m² environ pour 4/6 personnes et 6 HLL de 44m² environ pour 6/8 personnes et 2 seront adaptés PMR

C – AIRES DE JEUX

- 2 aires de jeux sont prévues avec au total
- 1 Bac à sable
- 2 Balançoires
- 2 Jeux à ressort
- Un boudrome
- 2 tables de ping-pong
- Un terrain de Beach-volley

D – VERGER PARTICIPATIF

Dans cet espace seront plantés à l'automne divers arbres et arbustes fruitiers.

E – ZONES DE STATIONNEMENT

Un parking avec stationnement en peigne de 75 places jouxte l'espace camping cars.

La création d'une contre allée le long de la rue de la Plage permet un stationnement en bande de 40 places.

Les emplacements visiteurs sont situés dans la contre allée, ainsi qu'un emplacement autocar.

3 places PMR sont matérialisées à l'entrée principale.

F – TRI SELECTIF

3 conteneurs semi-enterrés sont implantés dans l'enceinte du camping à hauteur de l'accès des campings cars et ne permettent pas d'accès par l'extérieur. Le camion de ramassage des déchets bénéficie de la contre allée pour circuler en sens unique.

Bâtiment groupe



La piscine
Cet espace non surveillé est réservé à la clientèle du camping. Il n'est pas prévu pour une ouverture au public.



Espace Bien-Être

Cours de Fitness - Massage

OUVERT AU PUBLIC

Renseignements à l'accueil du camping



Un bel été pour les fleurs

Lundi 30 juillet, le jury des maisons fleuries a effectué sa tournée annuelle afin de procéder au classement des plus belles décorations florales. Avec l'été très chaud et sec, les jardiniers n'ont pas ménagé leurs efforts afin de protéger et entretenir au mieux leurs fleurs et nous ne pouvons que les féliciter du résultat obtenu.

Outre les participants préalablement inscrits, le jury a remarqué de très belles réalisations qui méritent félicitations et récompenses. Cette année, deux catégories ont été créées en plus de celles existantes, à savoir, le prix de l'originalité et celui de la jardinière volumineuse.

Au cours de leur périple, les élus étaient accompagnés de Francis, le jardinier communal, jeune retraité, lequel n'a pas manqué de faire valoir ses connaissances horticoles et prodiguer quelques conseils.

Merci à tous pour votre investissement et votre travail qui rendent plus attractive notre commune.

Résultats :

CATEGORIE COMMERCES HOTELS CAMPINGS

1. KEUSCH Nathalie Hôtel La Vallée
2. LAPOTRE Olivier Hôtel Le Collet - hors inscription

CATEGORIE TERRASSE-BALCON-FENETRE

1. JACQUEL Marie-Christine et Roger
2. PIERRAT Antoinette
3. LALEVEE Marilou
4. MULLER Marie-Hélène
5. CUNY André

CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN

1. BERTRAND Simone et Jean-Pierre
2. POUCHAIN Guy et Irène
3. KEUSCH Nathalie
4. AUBERT Colette
5. MARCHAL Bernard allée des Bouleaux - hors inscription
6. BROGER Michel 25 allée des Epilobes hors inscription
7. DURIVAUX Denis et Annick 12 rue du Hohneck hors inscription

Création de nouvelles catégories

PRIX DE L'ORIGINALITE

1. CLAIR Sophie pour son thème "Thé ou Café" et la présentation de théières, bouilloires et cafetières
2. ROUTIER Michèle pour les nombreuses insertions d'objets et le fleurissement sur les 3 faces de la maison

PRIX DE LA JARDINIÈRE VOLUMINEUSE

1. BESSE Agnès
2. GUERY Claude - hors inscription



La déclaration des ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer **chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre** les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

La déclaration peut se faire en ligne sur :
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
(rubriques «exploitation agricole», puis «déclarer des ruches»).

Les apiculteurs ne disposant pas d'accès à internet peuvent toujours, en période de déclaration obligatoire uniquement (du 1^{er} septembre au 31 décembre) réaliser une déclaration de ruches par voie postale en remplissant le formulaire Cerfa 13995*04.



Du nouveau pour Le «Pétanque Club de la Vallée des lacs»

Les concours vacanciers de pétanque au bord du lac de Longemer, les mercredis de juillet et août, ont toujours la cote et les spectateurs passent un moment agréable, sur les bancs autour du terrain de pétanque à la grande satisfaction des membres du Club qui organisent ces concours. Un grand merci aux dames bénévoles qui assurent le service avec le sourire tout au long de l'été.

Depuis le dernier article de nouveaux résultats ont été enregistrés :

- Deux têtes à tête de l'équipe de Xonrupt ont fini respectivement en 8ème et en quart de finale au championnat des Vosges ainés à Eloyes.
- Une doublette masculine vétérans a fini en 8ème de finale du championnat des Vosges à Bruyères.
- La Coupe Bernard DUC s'est disputée contre Eloyes le dimanche 12 Août et l'équipe VDL a perdu en 8ème de finale à 15 contre 16.

Nous ferons mieux l'année prochaine pour la coupe de France !!!

A partir de septembre, les entraînements reprennent le lundi, mercredi et vendredi à partir de 14h.

Renseignements : M. GUINEPAIN Michel
au 06 32 12 71 01

Les Chevalets en liberté, la 20^e

Le 6 juillet avait lieu le vernissage de l'exposition de peintures de l'association « Les Chevalets en liberté », à la salle polyvalente de Xonrupt.

C'est au cours de cette 20^e exposition que la transmission de présidence entre Michel MOUGEOLLE (en poste depuis une dizaine d'années) et son frère Marc a été annoncée dans la convivialité et la bonne humeur.

Cet anniversaire restera également marqué par un magnifique tableau offert à la municipalité. La particularité de cette composition réside dans le fait qu'elle est peinte de façon remarquable par 22 adhérents de l'association, avec régularité et continuité dans le style.

La municipalité remercie vivement les artistes de l'association pour cette toile unique qui est exposée à l'accueil de la mairie.



Théâtre : C'est reparti!

Les amis de la scène sont en pleine répétition pour leur nouvelle pièce de théâtre. «Une famille résistante... ou pas!» est le titre de cette nouvelle comédie, écrite par Benoit RUER et qui se passe durant la fin de la seconde guerre mondiale, à l'aube du débarquement. On y retrouve la vie au quotidien d'une famille normande, avec intrigues, situations rocambolesques et rebondissements inattendus; bref, une franche rigolade en perspective!

Sortez dès à présent vos agendas et réservez votre soirée:

Salle Jeanne d'Arc à Gérardmer :

- mardi 30 octobre 20h30
- vendredi 02 novembre 20h30
- samedi 03 novembre 20h30
- dimanche 04 novembre 15h00
- mardi 06 novembre 20h30
- vendredi 9 novembre 20h30
- samedi 10 novembre 20h30

Salle polyvalente de XONRUPT: samedi 17 novembre 20h30.



VIE ASSOCIATIVE

Photorama – Eté 2018



Marché Bio - Juillet août 2018



Tir à l'Arc – le 27 juillet 2018



Feu de Saint Jean
le 21 juillet 2018



Club Perce Neige
le 4-5 août 2018



Les Brocs du lac
le 12 août 2018



Les Beauquillons
21 juillet et 15 août 2018



Grand prix cycliste de la Ville
le 18 août 2018



Rétro loisir – le 3 juin 2018



Un delta sur un lac
le 8 juillet 2018





Tir du Roy
le 6 mai 2018



Duathlon – le 23 juin 2018



Xterra – le 1^{er} juillet 2018



Tout Xonrupt à la pétanque
le 9 septembre 2018



Union musicale
le 7 juillet 2018

Saut à ski
le 27 juillet 2018



Les Foulées de Longemer
le 5 août 2018



Trace vosgienne
le 28 juillet 2018



Programme Voirie 2018

CHEMIN DU BLANC RUXEL AU PAGE

Après la mise à niveau de regards, bouches à clés, chambres TELECOM, la réfection des 450 mètres de voirie a nécessité 385 tonnes de grave bitume 0/14 pour un montant TTC de 27 280 €



ROUTE DU TREMLIN

D'une longueur de 620 mètres, cette voie présentait des signes d'affaissement au niveau des passages de roues. 580 tonnes de grave bitume 0/14 ont été mises en œuvre pour un montant TTC de 36 260€

Ces travaux, hors marquage, ont été réalisés par l'entreprise COLAS d'Anould et dans l'attente d'une subvention de la part du Conseil Départemental des Vosges à hauteur de 13%.

Les remblaiements des bas côtés en concassés restent à la charge des services techniques municipaux.



TRAVAUX

VC12 ou la route du Saut des Cuves

Réfection en ECF (enrobé coulé à froid) bi-couche sur une longueur de 1400 m et une surface de 7000 m² réalisée pour un montant TTC de 35 560 €.

Le marquage de surface a été réalisé par l'entreprise SVH de SARALBE (57) pour un montant de 3300 € TTC.



Travaux d'aménagement de Bourg

En 2017, la commune a décidé le réaménagement du lotissement de la Graingeotte en programme pluriannuel de trois ans adjugé à l'entreprise Colas d'Anould. Les montants sont les suivants :

- 1^{re} tranche 2017, réalisé : 119 729.90 € H.T
- 2^e tranche 2018, réalisé : 215 499.83 € H.T
- 3^e tranche en 2019, prévision : 216 000 € H.T.

La 2^e tranche 2018 vient donc de se terminer par l'aménagement complet de la surface : trottoirs, espaces de stationnements, voirie, espace partagé piéton-cycliste et mise en sens unique de circulation.

Les travaux de la 3^e tranche finaliseront l'aménagement global du quartier de la Graingeotte et relieront la piste cyclable rue Paul Martin à la piste cyclable rue des Bouleaux.



Rue du Hohneck
Rue des Blanchisseurs
2^e tranche
Programme 2018

Consommation d'eau juillet août 2018 : un été chaud !

Alors que la consommation annuelle est de 110 000 m³/an, la consommation du 10 juillet 2018 au 10 septembre 2018, a été de 34 000 m³ répartis sur une production de nos sources pour 23 000 m³ et sur l'achat d'eau à GERARDMER pour 11 000 m³.

Sur cette période la consommation moyenne journalière a été de 400 m³ /jour avec une pointe de 510 m³ alors que notre consommation moyenne journalière est de 300 m³.

La baisse du niveau du lac a également été observée et la température de l'eau a atteint 23/24°, laissant à qui a bien voulu en profiter, de belles soirées à Longemer.



Guide du Routard

De Saint-Dié-des-Vosges et son festival international de Géographie à Plombières-les-Bains, ville d'eau et d'histoire, en passant par Remiremont et son abbatale ou le musée du Textile à Ventron, sans oublier la route des Crêtes pour ses paysages et ses souvenirs de la Grande Guerre ; entre lacs et forêts, en été comme en hiver, les Hautes-Vosges offrent tout un éventail d'activités : faire le tour du lac de Gérardmer ou découvrir le plus sauvage de Pierre-Percée, se balader dans le jardin de Berchigranges, sans oublier de goûter aux spécialités régionales comme l'andouille du Val-d'Ajol, les bonbons des Vosges ou bien encore la fameuse glace Plombières !

NOUVEAUTÉ

Restez connecté avec le Routard « Hautes-Vosges ». Une première nationale !

Téléchargez gratuitement l'application Hachette SCAN. Scannez la couverture et les pages de ce guide pour retrouver toutes les adresses du Routard géolocalisées sur une carte interactive. Vous accédez également directement à de nombreux liens vers des sites Web de références.



Remue méninges résultats

Suite à la diffusion de cette photo, nous avons pu identifier les personnes suivantes

A gauche du drapeau

En partant du haut et de gauche à droite :

1. Maurice PERRIN
2. ?
3. Pierre BONNE
4. ?
5. ?

A droite du drapeau

En partant du haut et de gauche à droite

1. Maurice FERMBACH
2. Jean-Baptiste VIRY
3. ?
4. Henri CLAIR
5. Robert CUNY



Pour une meilleure lecture, la photo est disponible à l'accueil

Il reste encore quelques interrogations, vous pouvez toujours apporter votre aide à l'accueil de la mairie ou sur l'adresse mail : infocom.mairie@xonrupt.fr



C'est la rentrée !

La rentrée 2018 s'annonce en hausse d'effectifs au niveau de l'école maternelle avec un enregistrement de 26 élèves dans chacune des 2 classes, alors que l'année précédente ne totalisait qu'une quarantaine d'enfants.

L'école élémentaire comptabilise 82 élèves répartis en 4 classes, soit une vingtaine de moins que l'année précédente.

- CP /CE1 : 17 élèves
- CE1/CE2 : 24 élèves
- CM1 : 22 élèves et CM2 : 19

Rappelons que la semaine comptabilise désormais 4 jours de classes, soit lundi mardi jeudi vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

L'accueil périscolaire qui est assuré par 3 animateurs diplômés est ouvert de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h15.

Quant à la cantine, le premier service qui concerne les moins de 6 ans, accueille une bonne trentaine d'enfants alors que les plus de 6 ans sont une quarantaine.



Pour ce temps de pause méridienne 4 personnes sont affectées au premier service et 3 au second. Nous avons trouvé en la personne de Maryse POIROT, le complément de quelques heures qui manquait du fait du départ en retraite de Chrystel, mais qui est nécessaire auprès des petits.

Cabine téléphonique, le retour...



Elles étaient 300.000 il y a 20 ans et ont disparu des paysages français, la loi n'obligeant plus les communes à s'en équiper. Alors pourquoi ce retour ??

Le projet du Conseil Municipal des Jeunes étant de créer une boîte afin d'échanger et de lire gratuitement des livres, l'idée d'utiliser une cabine téléphonique s'est immédiatement profilée dans l'esprit des jeunes élus.

Notre commune étant démunie des siennes, les recherches

nous ont menés à Champdray. M^{me} Le Maire et son conseil municipal ont volontiers accepté et voté le transfert de leur cabine privée de téléphone, heureux d'accorder une seconde vie à cet objet vintage témoin d'un autre temps.

Nous les remercions vivement pour leur participation spontanée.

Il ne reste plus qu'aux membres du CMJ à faire preuve de créativité et à se mettre au travail pour faire vivre ce petit lieu d'échange culturel.

Arbres privés sur le domaine public

Dans le cas où un arbre implanté sur un terrain privé s'étend sur la voie communale, le maire peut obliger à élaguer cette plante trop envahissante, en vertu de l'article L. 2212-2 du Code Général des collectivités territoriales.

En l'absence de réaction du particulier la loi permet au maire, après mise en demeure, de faire effectuer d'office les travaux d'élagage dont les frais seront mis à la charge du propriétaire. L'abattage peut même être prescrit en cas de danger grave et imminent. Est également puni d'une amende le fait de laisser s'établir ou croître des arbres ou des haies à moins de deux mètres de limite du domaine public routier sans autorisation. En cas de dégradations, des dommages et intérêts peuvent être demandés par la commune au propriétaire de l'arbre en cause.



AGENDA DES MANIFESTATIONS



Novembre

**Samedi 3 et dimanche 4
Novembre 2018**

Exposition de cartes postales anciennes

Organisée par l'association Xonrupt-
Histoire-Patrimoine avec pour thème
«14-18 dans la vallée des lacs».
A la salle polyvalente samedi de 14h à
18h - dimanche à partir de 10h

Samedi 17 Novembre 2018

Théâtre avec les Amis de le Scène

«*Une famille résistante....ou pas*»
Salle polyvalente à 20h30
amisdelascene88@gmail.com ou
06.81.02.23.71

**Du vendredi 23 novembre
au samedi 24 novembre 2018**

Bourse aux skis

Vente SAMEDI 24 NOVEMBRE de 13h30
à 16h à la salle polyvalente de Xonrupt.

Dépôt : vendredi 23 novembre de 18h00
à 19h00 & samedi 24 novembre de 8h30
à 10h00

Reprise : samedi 24 de 17h à 18h (Salle
Polyvalente) et lundi 26 après rendez-
vous téléphonique à l'Ecole Elémentaire
au 03.29.63.07.08

Organisée par la coopérative scolaire de
l'Ecole de Xonrupt-Longemer
Renseignements au 03.29.63.07.08



Décembre

**Samedi 1 Décembre 2018
TOUT XONRUPT JOUE
au PING-PONG**

A la salle polyvalente - ouvert à tous,
petits et grands.

Les inscriptions ont lieu à partir de 10h30
le matin et le tournoi débute à 13h30 pour
se terminer aux alentours de 19h.
L'entraînement est possible en fin de
matinée avant que ne débute le tournoi
(les balles sont évidemment fournies).

L'inscription est de 5 € pour les adultes et
de 3€ pour les enfants jusqu'à 16 ans.
Prêt de raquettes pour ceux qui n'en ont
pas. Lots et coupes en récompenses, ainsi
que pot offert par le club. Renseignements
et inscriptions au 06.73.81.84.80

**Samedi 8 Décembre 2018
Défilé de Saint-Nicolas**

Organisé par la société des fêtes de
Xonrupt-Longemer. Départ du cortège
devant la salle polyvalente à 17h15.

**Du samedi 15 décembre
au dimanche 16 décembre 2018
MARCHE de NOEL Artisanal**

Marché de Noël organisé par l'association
Carton Plume. Articles artisanaux
uniquement. Snack et buvette sur place.
Vente : SAMEDI de 10h à 20h DIMANCHE
de 10h à 18h Renseignements ou
réservations au 06.78.81.98.45 ou
simone.georgel@orange.fr

Janvier

**Vendredi 4 Janvier 2019
Voeux du Maire**

Salle polyvalente à 18 h.

Informations

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER :

- Michel BERTRAND – Maire
- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment
- Hélène ORILLARD – 2^{ème} adjoint
chargée du Tourisme et Camping
- Laurent MONGAILLARD – 3^{ème} adjoint
*chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires,
Périscolaires et Conseil des Jeunes*
- Jocelyne CLAUDE – 4^{ème} adjoint
*chargée de l'Information, la Communication
et l'Animation*
- Noël QUINANZONI – 5^{ème} adjoint
*chargé des Associations, du Sport et Culture,
de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie*

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Maire : Monsieur le maire reçoit
uniquement sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent
uniquement sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

- Jocelyne CLAUDE

TECHNICIEN INFORMATIQUE :

- Laurent MONGAILLARD

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION :

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élixa THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

- Nathalie THOMAS
- Isabelle DEPA
- Joël MICHEL
- Patrick VIRY
- Denis VIRY
- Philippe BAROTTE
- le club de pétanque

CRÉDIT PHOTOS :

- Mairie de Xonrupt, Associations
- Photo de couverture :
Le Domaine de Longemer
Photo-drône Image des Vosges

Prochaine parution en Janvier 2019

Remise des articles pour le 15 novembre 2018.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles
ou messages à l'adresse mail suivante :

infocom.mairie@xonrupt.fr

